

FCP de droit français

FINALTIS TITANS

RAPPORT ANNUEL

au 30 juin 2022

Société de gestion : FINALTIS
Dépositaire : CACEIS Bank
Commissaire aux comptes : PriceWaterhouseCoopers Audit

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	4
3. Rapport de gestion	5
4. Informations réglementaires	9
5. Certification du Commissaire aux Comptes	14
6. Comptes de l'exercice	19
7. Annexe (s)	40
Caractéristiques de l'OPC (suite)	41

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste cet investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Finaltis Titans
Parts A : FR0012649689
OPCVM géré par FINALTIS

Objectifs et politique d'investissement

Finaltis Titans a pour objectif de réaliser, sur la base de critères discrétionnaires, une performance supérieure à celle des marchés financiers actions, en particulier lors des périodes de tension où le recours à une couverture optionnelle structurelle permet d'amortir les mouvements de baisse, selon les prévisions de l'équipe de gestion, en contrepartie du paiement d'une prime.

L'indicateur de référence auquel peut être comparée la performance de l'OPCVM est un indice composite de marchés, défini à hauteur de 55% de l'Eurostoxx 50 net return index (code Bloomberg : SX5T), de 25% du S&P 500 net return index (code Bloomberg : SPTR500N), et de 20% de (€STER + 8.5 points de base).

L'indice Eurostoxx 50 net return index, publié par Stoxx Ltd, mesure la performance des actions de 50 sociétés de la zone Euro sélectionnées parmi les plus grandes capitalisations. La performance de l'indicateur inclut les dividendes détachés par les actions qui composent l'indicateur.

L'indice S&P 500 net return index, publié par Standard & Poors, mesure la performance des actions de 500 sociétés cotées sur les bourses américaines, sélectionnées parmi les plus grandes capitalisations. La performance de l'indicateur inclut les dividendes détachés par les actions qui composent l'indicateur.

L'€STER est le taux de référence du marché interbancaire de la zone Euro, calculé par la Banque Centrale Européenne à partir de données transmises par les principales banques de la zone Euro.

La comparaison avec l'indicateur de référence ne peut néanmoins qu'être indicative.

La stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement de Finaltis Titans a pour objectif de tirer profit d'une anomalie de marché dite « anomalie de qualité ». Dans cette perspective, la Société de gestion s'attachera à sélectionner des valeurs qui devront répondre aux critères définis par l'équipe de gestion telles qu'une faible sensibilité aux cycles économiques, des positions stratégiques fortes et une visibilité en termes de croissance de résultats et de chiffre d'affaires. La stratégie vise également à la réduction des risques réputationnels liés au comportement en matière environnementale, sociale et de gouvernance pouvant avoir une incidence négative forte sur la valorisation des actifs intangibles de l'entreprise et en particulier sur la valeur de sa marque. La stratégie d'investissement comprendra deux volets : un volet principal constitué par la sélection de valeurs et un volet accessoire qui permet la gestion du niveau d'exposition au risque actions. Ces deux volets sont mis en œuvre de façon concomitante. La sélection des valeurs est effectuée en trois étapes combinant des approches quantitative, qualitative, financière et extra-financière, et de valorisation dont résulte un univers d'investissement composé de 80 à 100 valeurs issues d'un nombre limité de secteurs (l'agroalimentaire, les services aux entreprises, les équipements médicaux, etc...) et de thématiques (l'occidentalisation des modes de vie dans les pays émergents, le vieillissement de la population, etc...). La Société de gestion

s'attachera à limiter le risque de concentration par le biais de l'étude et de l'analyse des corrélations.

L'intégration des critères extra-financiers se matérialise autour de quatre axes : l'approche dite en "amélioration de note", le suivi des controverses, l'application d'une politique d'exclusion et d'une politique d'engagement. La note ESG moyenne pondérée du FCP doit être supérieure à la note moyenne de l'univers, après élimination des 20% des notes les plus faibles. Le taux de couverture sera au minimum de 90%. Les détails méthodologiques sont disponibles sur le site www.finaltis.com. L'analyse des controverses ESG des valeurs présentes ou candidates à l'univers Titans se base sur un flux d'information obtenu auprès de fournisseurs de données externe et indépendant. Le comité ESG de Finaltis peut décider de l'exclusion de la valeur après recommandation par les analystes ESG. Le FCP se conforme à la politique d'exclusion des valeurs controversées, spécifique à la gestion discrétionnaire de Finaltis, détaillée sur le site www.finaltis.com. Les valeurs présentant le risque ESG le plus élevé peuvent faire l'objet d'un processus d'engagement actionnarial. La politique de vote de Finaltis aux assemblées générales est détaillée sur le site www.finaltis.com. L'allocation en actions peut être réalisée indifféremment via des titres vifs, ou via des contrats dérivés listés ou de gré à gré (swaps) répliquant la performance d'actions européennes ou américaines, avec un portefeuille cible exposé à une fourchette de 40 à 70 valeurs. Les niveaux d'investissement et d'exposition maximum sont respectivement inférieurs ou égaux à 100%. Bien que la sélection de valeurs soit opérée sans contrainte de répartition géographique, le portefeuille du FCP se compose principalement d'actions européennes et nord-américaines. Il est investi à tout moment au minimum à concurrence de 50% en actions. Les titres sont conservés aussi longtemps que leur potentiel de croissance semble intéressant et que leur valorisation reste attractive selon l'analyse de la Société de gestion. Le niveau d'exposition au risque actions est en permanence géré par des opérations de couverture par le biais d'achat d'options de ventes (puts) sur indices et de vente ou d'achat de futures sur indices. Le niveau d'exposition du FCP au risque actions est compris entre 45% et 100%.

Finaltis Titans peut par ailleurs être investi :

- pour les seuls besoins de la gestion de ses liquidités, en Bons du Trésor (dans la limite de 50%).
- en OPC (dans la limite de 10%)
- en dépôts et liquidités conformément à la réglementation

Affectation des revenus : capitalisation des revenus

Durée minimum de placement recommandée : 3 ans

Conditions de souscription et de rachat : Liquidité quotidienne, centralisation des ordres de souscription et de rachat en J avant 12H00 pour exécution sur la base des cours de clôture en J. Règlement/livraison en J+2 ouvré. La valeur liquidative est calculée quotidiennement, à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris.

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← → A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de risque auquel le capital est exposé ainsi que le rendement du fonds. Son calcul est basé sur les variations quotidiennes de la valeur liquidative du fonds (volatilité historique depuis l'origine), et par défaut la première année, sur les variations quotidiennes de l'indice de référence (volatilité 256 jours ouvrés). Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de Finaltis Titans. La catégorie de risque associée n'est pas une garantie et pourra évoluer dans le temps. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi n'est pas garanti. L'indicateur de risque de niveau 6 reflète principalement les risques issus d'une exposition aux actions.

Le risque important pour Finaltis Titans non pris en compte dans l'indicateur est le **Risque de contrepartie** :

Le FCP est exposé au risque de contrepartie résultant de l'utilisation de contrats financiers à terme négociés de gré à gré. Il s'agit du risque que la contrepartie avec laquelle un contrat a été conclu ne tienne pas ses engagements (livraison, paiement, remboursement...). Dans ce cas, la défaillance d'une contrepartie peut entraîner la baisse de la valeur liquidative du FCP.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Le prospectus du FCP a été modifié le 10 janvier 2022 pour :

- refléter le changement d'indicateur de référence, en raison de l'arrêt de la publication de l'EONIA. L'indicateur de référence est défini à hauteur de 55% de l'Eurostoxx 50 net return index (code Bloomberg : SX5T), de 25% du S&P 500 net return index (code Bloomberg : SPTR500N), et de 20% de l'€STER + 8,5 points de base (au lieu de 20% de l'EONIA précédemment).
- refléter la prise en compte systématique des critères ESG dans la stratégie d'investissement et la mise en conformité du FCP avec l'article 8 du règlement européen (UE) 2019/2088 dit Sustainable Finance Disclosure (SDFR).

3. RAPPORT DE GESTION

Nous vous présentons ci-après l'évolution du fonds Finaltis Titans au cours de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022, ainsi que le résultat de sa gestion.

I Evolution de l'actif net

L'actif net est passé de € 33 648 299 le 30 juin 2021 à € 25 625 968 au 30 juin 2022, dont € 22 957 546,29 pour les parts I (valeur liquidative I 158.87€), €1 356 654,82 pour les parts A (valeur liquidative I 122.02 €) et € 1 311 766,43 pour les parts R (valeur liquidative 101.44 €).

II Contexte économique et monétaire

Le mois de juillet 2021 a été marqué par les annonces de résultats du deuxième trimestre. Compte tenu de la très bonne tenue des marchés d'actions depuis le début de l'année et des attentes très élevées des investisseurs, les bonnes surprises n'ont pas été particulièrement saluées, alors que les déceptions ont été sévèrement sanctionnées. D'un point de vue fondamental, les résultats ont été dans l'ensemble de bonne qualité et, après une année de baisse du bénéfice moyen par actions de 17% en 2020, le rattrapage a été massif pour les valeurs du S&P 500 en 2021, une progression du BPA de plus de 30% sur l'année semblant possible. Les autorités de Pékin ont poursuivi leur démarche de régulation (ou de « mise au pas »?) des entreprises technologiques et digitales, définissant notamment de nouvelles règles applicables au secteur éducatif, leur interdisant de réaliser des profits et leur ôtant de fait toute valeur boursière, et à la livraison de repas à domicile. Quant aux banques centrales, particulièrement scrutées depuis le début de la crise sanitaire, les réunions mensuelles de la FED et de la BCE ont rassuré les investisseurs, Christine Lagarde et Jerome Powell s'attachant à minimiser les risques d'inflation. Les chiffres sont néanmoins têtus et, selon notre analyse, l'inflation ne sera temporaire qu'à condition que les mesures de soutien massif des banques centrales le soient également...

L'actualité chinoise, en particulier les déclarations de Xi Jinping sur la nécessaire meilleure répartition des richesses en Chine, a marqué le mois d'août 2021. Le président chinois a appelé ses compatriotes les plus fortunés à œuvrer davantage à "la prospérité commune", promettant un "ajustement" des revenus « excessifs », sans toutefois préciser comment atteindre cet objectif. Ce changement de ton pourrait marquer une inflexion majeure de la politique économique chinoise qui passerait de « la croissance à tout prix » à « la croissance pour tous », les mesures de « reprise en main » de nombreux secteurs constituant autant d'exemples quant aux modalités d'application envisagées. A l'opposé du durcissement chinois, Jerome Powell s'est montré particulièrement accommodant lors de sa prise de parole au symposium de « Jackson Hole » le 27 août. A la surprise des opérateurs, comme en témoigne la forte réaction haussière du marché des actions à son discours, le président de la Fed s'est montré plus « colombe » que jamais. Prenant acte des progrès de l'économie américaine sur le front de l'emploi, il ne souhaite pas s'attaquer trop fortement à une inflation qu'il juge « transitoire », de peur de freiner la croissance du marché du travail en renchérissant le coût de l'argent pour les entreprises. Le variant Delta a été invoqué pour justifier de maintenir le rythme mensuel d'achats de \$80 milliards de bons du Trésor et de \$40 milliards de titres adossés à des créances hypothécaires.

Le mois de septembre 2021 a, quant à lui, été marqué par un regain de volatilité sur les marchés d'actions. L'indicateur de volatilité dérivé du prix des options sur l'indice S&P500 (VIX), a affiché notamment un niveau de 25 le 20 septembre, chiffre qui n'avait plus été atteint depuis près de 4 mois. Les investisseurs ont vu, au cours du mois, s'accumuler des éléments potentiellement déstabilisateurs : (i) le risque d'un défaut du promoteur géant Chinois Evergrande, possibles prémices de l'éclatement de la bulle immobilière chinoise, (ii) les perspectives d'un débat houleux sur le relèvement du plafond de la dette américaine, qui doit absolument intervenir avant le 18 octobre prochain, sous peine d'une réduction drastique des ressources, voire d'un défaut du Trésor américain, (iii) la très forte hausse des prix de l'énergie – notamment la hausse de plus de 20% du gaz naturel sur le mois – qui menace de peser sur la reprise économique, et enfin (iv) la hausse des taux longs aux Etats-Unis, le 10 ans se tendant de plus de 20 points de base sur le mois, dépassant 1,50%, ce qui impacte logiquement la valeur présente des « cash flows » futurs des entreprises cotées. En contrepoint, on notera une nette amélioration sanitaire avec une baisse nette de la tension hospitalière liée à la pandémie de Covid-19.

Le début du 4^{ème} trimestre 2022 a été principalement marqué par les annonces de résultats du trimestre précédent. Plusieurs poids lourds de Wall Street, tels qu'Apple ou Amazon, ont subi au troisième trimestre les effets de pénuries qui affectent de nombreux secteurs de l'industrie et des services : ruptures d'approvisionnement de multiples composants, saturation des ports provoquant des retards de livraison et enfin difficultés à trouver de la main d'œuvre. Microsoft, grâce à son offre de cloud « intelligent » et Alphabet, grâce à ses 28% de part du marché de la publicité se distinguent et profitent d'une transition numérique accélérée par la pandémie. En octobre, l'entreprise qui a créé l'évènement est incontestablement Tesla. Dopée par l'annonce d'une commande du loueur Hertz portant sur 100.000 véhicules payés au prix fort, Tesla entre dans le cercle très fermé des sociétés capitalisant plus de

\$1.000 milliards. Une commande de cette ampleur met non seulement en évidence l'adoption rapide des véhicules électriques mais aussi et surtout le « *pricing power* » de Tesla, seul constructeur capable d'assurer des volumes de production importants, et donc obtenant cette commande au « prix catalogue » !

Après une poursuite de la hausse du mois précédent et du rattrapage des valeurs technologiques après les annonces de très solides résultats au mois d'octobre, la fin du mois de novembre a été marquée par le retour des craintes liées à la pandémie. Sur le plan macro-économique, les chiffres d'inflation annoncés confirment aux marchés que les investisseurs, les entreprises et les consommateurs sont confrontés à un nouvel environnement auquel il sera complexe de s'adapter. Sans surprise, Jerome Powell a été confirmé en novembre à la tête de la FED par le président Biden ; en fin politique, ce dernier n'avait en effet aucun intérêt à prendre le risque d'imposer un nouveau candidat alors que la tâche du premier s'avère plus complexe que jamais. Si l'action de Jerome Powell soulevait des critiques, Joe Biden rappellerait qu'il a été désigné par son prédécesseur à la Maison Blanche. S'il réussit à convaincre dans son action, « Potus » pourra dire qu'il a eu raison de le confirmer dans ses prérogatives... Malgré son action accommodante ayant conduit à un doublement de la taille du bilan de la FED, l'annonce d'un nouveau mandat de 4 ans pour Jerome Powell a mis fin à l'élan haussier de l'or dans la première partie du mois (+4%), le métal précieux revenant fin novembre sur ses niveaux de fin octobre. D'une manière plus générale, il nous semble paradoxal, voire contradictoire que le prix de l'once d'or soit aujourd'hui inférieur à ses niveaux d'août 2011 alors que le bilan de la FED est passé de \$2.800 milliards à \$8.600 milliards sur la même période.

Le très bon parcours du marché en décembre avec un MSCI World en hausse de plus de 4% confirme qu'en 2021 les actifs réels (actions et immobiliers) ont été le meilleur moyen de résister à la vague inflationniste qui touche toutes les grandes économies du monde. A l'appui de cette analyse, une étude de l'institut américain CFA montre que, depuis 1947, durant les 4 périodes où l'inflation a connu des régimes élevés aux Etats-Unis, les actions ont affiché des rendements positifs, y compris dans des phases extrêmes, lorsque l'inflation annuelle dépassait 10%.

Les facteurs de risques accumulés ont pesé largement sur les marchés d'actions en janvier 2022. Parmi ceux-ci, on retiendra tout particulièrement : (i) le risque inflationniste et son corollaire, des banques centrales moins accommodantes, (ii) un ralentissement économique dû, notamment, au dégonflement à la bulle immobilière chinoise, (iii) une crise énergétique susceptible de peser sur les marges des entreprises, (iv) un risque géopolitique omniprésent, notamment, en Ukraine et à Taiwan et, enfin, (v) des risques liés à la pandémie, à sa résurgence au sein d'une Chine aux populations peu et mal vaccinées et à l'apparition de nouveaux variants...

Dans un tel contexte, et pour faire notamment face au risque inflationniste, il nous semblait important de concentrer nos investissements sur des entreprises combinant un fort « *pricing power* » (permettant de transférer à leurs clients la hausse de leurs coûts sans nuire à leur volume d'affaires) et une dynamique de croissance indépendante du cycle économique, et d'éviter celles dont les marges fluctuent directement en fonction du prix de l'énergie.

En février 2022, le marché a fortement corrigé sous l'effet combiné du changement de discours de la FED et de l'agression russe en Ukraine.

Au mois de mars, la guerre en Ukraine a commencé à entraîner une révision importante des perspectives de croissance dans le monde, le FMI et la Banque Mondiale annonçant qu'ils abaisseront leurs prévisions mi-avril. La dépréciation massive du rouble aura des conséquences majeures sur le pouvoir d'achat des citoyens russes et d'importantes retombées sur les pays voisins d'Asie centrale, les pays baltes, le Caucase, la Moldavie, etc... Pour le reste du monde, le choc économique sera la conséquence directe de la hausse des prix des matières premières, engagée depuis le début de l'année. Qu'il s'agisse des hydrocarbures (Brent +62% depuis le début de l'année), des métaux (Nickel, doublement depuis le début de l'année) ou encore des matières premières agricoles (Blé +64% depuis le 1er janvier), les tensions sont considérables et font notamment craindre une crise alimentaire majeure.

Ce contexte complique un peu plus l'action des banquiers centraux, au moment même où la FED a décidé le 16 mars, pour la première fois depuis 2018, de remonter ses taux directeurs d'un quart de point. Le risque d'une erreur de politique monétaire n'a jamais été si grand, l'institut d'émission américain devant trouver une voie entre deux risques : remonter fortement les taux, ce qui peut casser la dynamique de croissance d'une part, ou agir peu pour préserver l'économie, mais renoncer à la crédibilité de sa lutte contre l'inflation, d'autre part. Dès lors, le spectre de la stagflation resurgit et justifie, à la fin de ce premier trimestre de centrer, plus que jamais, les portefeuilles sur des entreprises qui bénéficient de leur propre dynamique de croissance, sur des thématiques fortes telles que la digitalisation des modes de vie (exemple : Microsoft), l'efficacité énergétique (exemple : Schneider) ou encore l'intelligence artificielle du monde réel (exemple : Tesla).

En début d'année 2022, on pouvait identifier six risques principaux susceptibles de peser sur l'économie mondiale et les marchés financiers : (i) risque d'accélération de l'inflation, (ii) risque de ralentissement économique, (iii) risque de « krach » obligataire, (iv) risque(s) géopolitique(s), (v) risque de hausse du prix des matières premières, (vi) risque sanitaire.

Ces six risques se sont matérialisés concomitamment et... en quelques semaines.

Cette situation exceptionnelle a conduit au pire semestre de performance pour le S&P500 depuis 52 ans, avec une contraction de \$16.000 milliards de la capitalisation boursière mondiale, un record absolu.

Néanmoins, dans ce contexte très difficile, des signes plus positifs et constructifs existent à fin juin 2022 :

1) Les valorisations reflétées par les grands indices mondiaux d'actions ont fortement corrigé. Ainsi, la valorisation (mesurée par le PER moyen) de l'indice CAC 40 début 2021 était équivalente à celle du Nasdaq à fin juin (24X) ; la valorisation de l'indice parisien ne s'élève plus qu'à 11X les résultats attendus en 2022 à fin juin.

2) Le ralentissement économique, qui se matérialise actuellement, est de nature à stabiliser voire à réduire l'inflation, à mettre sous pression la partie longue de la courbe des taux souverains et, enfin, à inciter les banquiers centraux à infléchir leur discours sur la nécessité de remonter rapidement et fortement les taux.

3) Il nous semble aventureux d'attendre (avant d'investir) la résorption des deux risques exogènes majeurs, la crise sanitaire en Chine et la guerre en Ukraine, tous deux particulièrement difficiles à évaluer. En effet, alors que les valorisations, particulièrement celles de nos univers d'investissement (valeurs Titans et leaders de la digitalisation), semblent d'ores et déjà bien intégrer ces risques, toute embellie sur l'un ou l'autre de ces sujets aura vraisemblablement un impact positif substantiel et rapide.

Cette phase de marché, et les niveaux de valorisation atteints, nous semblent donc justifier, voire exiger, que les investisseurs escaladent le célèbre « *wall of worry* » (mur des soucis).

Selon notre analyse, les valeurs les plus solides de l'univers digital semblent justement, après leur forte baisse, offrir des qualités intéressantes pour se préparer à la prochaine phase de marché : des bilans solides, des barrières à l'entrée importantes, du « *pricing power* » et, enfin, une dépendance plus faible au cycle économique. Ce dernier point nous semble crucial car les économies américaines et européennes n'échapperont probablement pas à une phase de récession.

Plus que jamais, la construction du portefeuille repose sur deux piliers de gestion :

1) Prioritairement, les actions « *investment grade equities* » d'entreprises combinant croissance, visibilité, résistance aux crises mais également barrières à l'entrée et innovation

2) Particulièrement, parmi ces entreprises, celles dont les valorisations comprimées nous semblent receler une résilience particulière en cas de poursuite d'une dégradation de l'ambiance de marché, et un potentiel de rebond particulièrement important en cas d'amélioration.

III Evolution des performances et du risque

L'évolution de la valeur liquidative de la classe I sur la période sous revue s'établit à -15,84%, celle de la classe A à -16,26% et celle de la classe R à -16,85%. Sur la même période, l'indice de référence (55% de l'Eurostoxx 50 Net Return Index, 25% du S&P 500 Net Return Index et 20% de l'€STER+ 8,5 points de base) recule de -9,38%.

La volatilité du FCP a été légèrement supérieure à celle de l'indice de référence sur la période : 16,05% pour la classe I, 16,05% pour la classe A et 16,05% pour la classe R en comparaison de 15,7% pour l'indice.

Le risque global du fonds est évalué selon la méthode du calcul de l'engagement. Au cours de la période, l'engagement, limité à deux fois l'actif net du FCP, a évolué entre 0,94 et 1,27 fois.

Néanmoins, l'exposition brute aux actions a évolué entre 65% et 90% et l'exposition nette entre 64% et 89%. L'exposition directe en actions a évolué entre 58% et 75% de l'actif net. L'exposition brute aux dérivés (« *Equity Swaps* », dérivés listés de change et sur indices actions, options listées sur indices actions), a varié entre 28% et 43%, combinant des opérations d'exposition et de couverture.

L'exposition sur un OPCVM monétaire a varié entre 7% et 10%. Le FCP a effectué des dépôts à moins de 12 mois entre 10% et 14%.

Au 30 juin 2022, le fonds avait une exposition sous-jacente brute de 32 508 k€, soit 1,27 fois sa valeur nette, via des actions (19 096 k€), des parts d'un OPCVM monétaire (2 474k€), des options listées de ventes d'indices actions (220 k€, couverture), des instruments financiers dérivés « *Equity Swaps* » traités avec la contrepartie Morgan Stanley Europe SE (3 717 k€ soit 14,5 % de l'actif net du fonds), et des dérivés listés de change (7 000 k€, couverture).

La performance de Finaltis Titans a été réalisée grâce à la sélection de valeurs présentant des positions stratégiques fortes, une faible sensibilité aux cycles économiques et une visibilité en termes de croissance de résultats et de chiffres d'affaires.

Parmi les valeurs qui ont le plus contribué sur la période, on peut citer : Shell (+0,68%), Total (+0,54%), Pfizer (+0,37%) et Nextera (+0,37%). A l'inverse, Paypal (-3,2%), Netflix (-2,0%), Meta (-1,7%) et Nvidia (-1,6%) ont pesé sur les performances.

La stratégie accessoire de gestion du niveau d'exposition au risque des actions par des opérations de couverture via des achats d'options de ventes sur indices a permis d'amortir les mouvements de baisse des marchés survenus au cours du 1^{er} semestre 2022.

Sur trois ans, le FCP Finaltis Titans (part I) affiche une performance cumulée de 0,28% soit 0,09% annualisée.

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs du FCP.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
SAP SE	1 352 526,52	1 233 338,88
PAYPAL HOLDINGS INC	1 585 667,22	860 878,80
HEINEKEN	1 070 562,88	1 181 139,69
UNILEVER PLC	925 897,48	1 261 589,54
SCHNEIDER ELECTRIC SA	1 400 608,89	782 330,63
INDITEX	1 254 873,10	873 191,04
VISA INC CLASS A	935 426,33	1 171 127,89
L'OREAL	1 260 138,55	517 746,98
ASML HOLDING NV	1 171 705,40	602 527,55
BERKSHIRE HATHAWAY CL.B	700 851,16	1 066 270,13

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EURO

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 10 972 019,77

- o Change à terme :
- o Future : 7 036 054,94
- o Options : 219 620,97
- o Swap : 3 716 343,86

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	Morgan Stanley

(*) Sauf les dérivés listés.

c) **Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie**

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<p>Techniques de gestion efficace</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) <p style="text-align: right;">Total</p>	
<p>Instruments financiers dérivés</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces <p style="text-align: right;">Total</p>	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) **Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace**

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
<ul style="list-style-type: none"> . Revenus (*) . Autres revenus <p style="text-align: right;">Total des revenus</p> <ul style="list-style-type: none"> . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais <p style="text-align: right;">Total des frais</p>	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - REGLEMENT SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

EVALUATION DES PRESTATAIRES DE SERVICES DÉLÉGATAIRES HORS GESTION FINANCIÈRE

La procédure établit les modalités d'évaluation des prestataires de services délégués hors gestion financière. La société de gestion définit un cahier des charges et procède, délégué par délégué, à une consultation des différents prestataires sur la base des principes suivants :

Evaluation a priori

Afin d'être retenu, tout prestataire de services délégués doit :

- répondre aux contraintes de l'environnement réglementaire.
- offrir un avantage stratégique à la société de gestion en termes.
 - (i) d'efficacité de traitement
 - (ii) de couverture globale des marchés,
 - (iii) de source et de sécurité des flux d'information,
 - (iv) de connectivité avec la société de gestion,
 - (v) de fréquence et de contenu des reportings,
 - (vi) de prix.
- bénéficier d'une notation crédit long terme Fitch Ratings, Moody's ou Standard & Poors « BBB+ » ou équivalent.
- contractualiser la relation dans des termes validés par la société de gestion.

Procédure d'ajout

L'entrée en relation fait l'objet du visa préalable de la Direction générale qui valide ainsi l'adéquation entre le(s) service(s) proposé(s) et les critères de choix établis par la société de gestion en ratifiant le contrat de délégué afférent. Une fois le délégué dûment autorisé, la délégué est effectivement mise en place d'un point de vue pratique.

Evaluation a posteriori

Le délégué retenu fait l'objet d'une évaluation annuelle pour vérification de la pérennité des avantages stratégiques ayant motivé sa désignation.

La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires est disponible sur le site internet www.finaltis.com.

POLITIQUE DU GESTIONNAIRE EN MATIERE DE DROIT DE VOTE

Conformément à l'article 314-100 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers, Finaltis précise les règles de mise en œuvre de l'exercice des droits de vote sur son site www.finaltis.com.

Finaltis gère des OPCVM à l'appui de processus de gestion de nature quantitative et systématique dont les performances ne dépendent pas du rendement propre à chaque action détenue en portefeuille. Finaltis n'exerce consécutivement pas les droits de vote attachés aux dites actions.

Les droits de vote attachés aux actions en portefeuille n'ont pas été exercés.

FRAIS D'INTERMEDIATION

La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires est disponible sur le site internet www.finaltis.com.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

La prise en compte des critères extra-financiers par le FCP est une démarche naturelle faisant partie de l'analyse fondamentale développée dans son processus d'investissement.

L'intégration des critères extra-financiers se matérialise autour de quatre axes : l'approche dite en "amélioration de note", le suivi des controverses, l'application d'une politique d'exclusion et d'une politique d'engagement.

La note ESG moyenne pondérée du FCP doit être supérieure à la note moyenne de l'univers, après élimination des 20% des notes les plus faibles. Le taux de couverture sera au minimum de 90%. Les détails méthodologiques sont disponibles sur le site www.finaltis.com

L'analyse des controverses ESG des valeurs présentes ou candidates à l'univers Titans se base sur un flux d'information obtenu auprès de fournisseurs de données externe et indépendant. Le comité ESG de Finaltis peut décider de l'exclusion de la valeur après recommandation par les analystes ESG.

Le FCP se conforme à la politique d'exclusion des valeurs controversées, spécifique à la gestion discrétionnaire de Finaltis, détaillée sur le site www.finaltis.com.

Les valeurs présentant le risque ESG le plus élevé peuvent faire l'objet d'un processus d'engagement actionnarial. La politique de vote de Finaltis aux assemblées générales est détaillée sur le site www.finaltis.com.

Le FCP est sorti d'Orpéa le 5 octobre 2021, après décision d'exclusion de la valeur par le comité ESG en raison du niveau de controverses.

Le FCP est sorti de Barrick Gold le 27 décembre 2021 après la mise à jour de la politique d'exclusion de de la gestion discrétionnaire de Finaltis, dont l'un des critères est la présence sur la liste d'exclusion pour comportement de Norges Bank (sur laquelle figure Barrick Gold).

La note ESG moyenne du portefeuille a été comprise entre 44.23 et 51.87 sur la période, avec une note moyenne de 47.67. Le taux de couverture en note ESG du portefeuille était de 100% au 30 juin 2022.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

REGLEMENTS SFDR ET TAXONOMIE

ARTICLE 8

L'intégration des critères extra-financiers se matérialise autour de quatre axes : l'approche dite en "amélioration de note", le suivi des controverses, l'application d'une politique d'exclusion et d'une politique d'engagement.

La note ESG moyenne pondérée du FCP doit être supérieure à la note moyenne de l'univers, après élimination des 20% des notes les plus faibles. Le taux de couverture sera au minimum de 90%. Les détails méthodologiques sont disponibles sur le site www.finaltis.com

L'analyse des controverses ESG des valeurs présentes ou candidates à l'univers Titans se base sur un flux d'information obtenu auprès de fournisseurs de données externe et indépendant. Le comité ESG de Finaltis peut décider de l'exclusion de la valeur après recommandation par les analystes ESG.

Le FCP se conforme à la politique d'exclusion des valeurs controversées, spécifique à la gestion discrétionnaire de Finaltis, détaillée sur le site www.finaltis.com.

Les valeurs présentant le risque ESG le plus élevé peuvent faire l'objet d'un processus d'engagement actionnarial. La politique de vote de Finaltis aux assemblées générales est détaillée sur le site www.finaltis.com

UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels de l'OPC.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

REMUNERATIONS

La société de gestion a adopté une politique de rémunération compatible avec les directives AIFM et UCITS V. Cette politique décrit notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés ainsi que les organes responsables de leur attribution.

La rémunération variable du personnel concerné par cette politique est calculée sur la base de deux éléments : la performance individuelle fixée dans une lettre d'objectif et de performance individuelle et les résultats de la société. Lorsqu'il y a une rémunération variable, ce qui n'est pas le cas au titre de l'exercice 2021, celle-ci est versée en totalité

en cash, dans les trois mois calendaires suivant la fin de l'année, dans la limite de 100k€ bruts et étalée sur plusieurs années au-delà. La décision d'attribution de rémunération variable en faveur du personnel identifié est prise par la Direction générale de la Société et soumise au Conseil de surveillance.

Sur l'exercice 2021, le montant total des rémunérations brutes (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par Finaltis à l'ensemble de son personnel (6 à 8 personnes) s'est élevé à 480.814,66 €.

Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées sur l'exercice : 480.814,66 €
- Montant total des rémunérations variables (différées et non différées) versées sur l'exercice : 0 €

Le montant total des rémunérations brutes (incluant les rémunérations fixes et variables) versées en 2021 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

- Personnel concerné par la politique de rémunération variable de la Société : 480.814,66 €
- Personnel non concerné par cette politique de rémunération variable de la Société : 0 €

Le montant des rémunérations variables brutes versées en 2021 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

- Personnel concerné par la politique de rémunération variable de la Société : 0 €
- Personnel non concerné par cette politique de rémunération variable de la Société : 0 €

INFORMATIONS RELATIVES AU RÈGLEMENT SFTR SUR LA TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le FCP ne prête ni titres, ni matières premières.

Le FCP ne reçoit pas de garanties.

Le FCP recourt à des contrats d'échange sur rendement global de type « *equity swap* », soit un échange de collatéral en espèces contre le rendement d'un panier d'actions.

Au 30/06/2022, le montant notionnel des contrats « *equity swaps* » du FCP était de 3 717 407,59 € soit 14.5% des actifs du FCP pour un collatéral de 1 152 609€ soit 4.50% des actifs du FCP.

Tous les contrats sont conclus de manière bilatérale avec la contrepartie Morgan Stanley Europe SE, société domiciliée en Allemagne. Le collatéral est apporté en euros. Son montant est ajusté quotidiennement. Les contrats ont une échéance supérieure à un an.

Depuis le 26/03/2019, les espèces apportées en collatéral ont été enregistrées auprès de Morgan Stanley Europe SE et ont été prises en compte dans le ratio de contrepartie de cette entité. A partir du 20 mars 2020, afin de rester conforme à la limite de 5% d'exposition par contrepartie, une partie des espèces apportées en collatéral ont été déposées sur un compte nanti chez le dépositaire CACEIS (100 000€ au 30 juin 2022, soit 0,39% des actifs du fonds).

Ces contrats d'échanges (« *equity swaps* ») ont généré une perte pour le FCP sur l'exercice de -778 943 €.

Le coût de financement de ces contrats pour le FCP a été de 39 674€ sur l'exercice.

La société de gestion ne perçoit aucune rémunération au titre de ces contrats d'échange.

AUTRES INFORMATIONS

Aucune commission de performance n'a été prélevée sur l'exercice.

Le fonds n'a reçu aucune garantie financière et n'a pas investi dans des fonds ou produits gérés par Finaltis.

Le prospectus de l'OPC, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

FINALTIS

63, avenue des Champs Elysées

F - 75008 Paris

☎ 33 (0)1 55 27 27 00

Email : contacts@finaltis.com

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 juin 2022**

FINALTIS TITANS
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régis par le Code monétaire et financier

Société de gestion
FINALTIS SAS
63, avenue des Champs Elysées
75008 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement FINALTIS TITANS relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/07/2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'OPC ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'OPC.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM



2022.11.15 17:58:02 +0100

6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 30/06/2022 en EUR

ACTIF

	30/06/2022	30/06/2021
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS	3 471 195,20	3 488 837,15
INSTRUMENTS FINANCIERS	21 734 050,46	25 350 949,47
Actions et valeurs assimilées	19 096 325,36	22 632 685,94
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	19 096 325,36	22 632 685,94
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	2 473 884,30	2 490 551,68
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	2 473 884,30	2 490 551,68
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	163 840,80	227 711,85
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	163 840,80	227 711,85
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	152 954,50	132 558,81
Opérations de change à terme de devises		
Autres	152 954,50	132 558,81
COMPTES FINANCIERS	1 282 332,39	5 865 169,68
Liquidités	1 282 332,39	5 865 169,68
TOTAL DE L'ACTIF	26 640 532,55	34 837 515,11

PASSIF

	30/06/2022	30/06/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	25 714 716,92	32 176 024,50
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-118 166,77	1 560 471,93
Résultat de l'exercice (a,b)	29 417,39	-88 197,05
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	25 625 967,54	33 648 299,38
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	142 750,86	196 753,25
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	142 750,86	196 753,25
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	142 750,86	196 753,25
Autres opérations		
DETTES	29 700,86	698 831,43
Opérations de change à terme de devises		
Autres	29 700,86	698 831,43
COMPTES FINANCIERS	842 113,29	293 631,05
Concours bancaires courants	842 113,29	293 631,05
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	26 640 532,55	34 837 515,11

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/06/2022 en EUR

	30/06/2022	30/06/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EC EURUSD 0921		7 004 132,23
EC EURUSD 0922	7 036 054,94	
Options		
S&P 500 INDEX 07/2021 PUT 1600		56 243,32
S&P 500 INDEX 07/2022 PUT 1400	95 295,22	
S&P 500 INDEX 08/2021 PUT 1600		1 17 337,33
S&P 500 INDEX 08/2022 PUT 1200	124 325,75	
S&P 500 INDEX 09/2021 PUT 1500		168 549,05
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Contracts for Difference		
MS PROCTER & 1230	274 303,70	
MS AIR PRODUC 1230		242 604,15
CFD MS WALMART 1230		677 866,42
MS THERMO FIS 1230		714 715,47
MS CHEVRON CO 1230		298 550,51
MS PFIZER INC 1230		657 179,96
MS NETFLIX IN 1230	378 629,24	868 619,92
CFD MS COMPASS 1230		452 759,53
MS MEDTRONIC 1230	256 819,92	
MS WALT DISNE 1230	522 243,42	
CFD MS STARBUCK 1230	437 180,47	
CFD MSFF PG 1230		654 281,92
MAT MS ACCNTR UN 123	593 223,96	
MS BANK OF AMERICA I	353 345,10	
MS ECOLAB 1230	615 978,63	
CFD CFD MS NVID 1230		371 103,90
MS STRYKER 1230	284 619,42	
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 30/06/2022 en EUR

	30/06/2022	30/06/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	96,31	12,29
Produits sur actions et valeurs assimilées	416 546,01	272 923,68
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	416 642,32	272 935,97
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	42 748,91	34 378,45
Autres charges financières		
TOTAL (2)	42 748,91	34 378,45
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	373 893,41	238 557,52
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	344 943,16	323 261,02
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	28 950,25	-84 703,50
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	467,14	-3 493,55
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	29 417,39	-88 197,05

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013254067 - FINALTIS TITANS R : Taux de frais maximum de 2,20% TTC

FR0012649697 - FINALTIS TITANS I : Taux de frais maximum de 1,00% TTC

FR0012649689 - FINALTIS TITANS A : Taux de frais maximum de 1,50% TTC

Modalités calcul de la commission de surperformance :

La commission de surperformance est égale à 15% TTC de la performance positive au-delà de l'indice de référence (55% MSCI Europe Net Return Index + 25% MSCI USA Net Return Index + 20% Eonia capitalisé jusqu'au 30/11/15 puis 55% Eurostoxx 50 Net Return Index + 25% S&P 500 Net Return index + 20% Eonia capitalisé à partir du 01/12/15).

La commission de surperformance se calcule sur une période de référence de 12 mois, correspondant à l'exercice social du FCP. Par exception, la première période de référence débutera à la constitution du FCP et prendra fin le dernier jour d'ouverture du mois de Juin 2016.

La performance est calculée en comparant l'évolution de l'actif du FCP à l'évolution au-delà de l'indice de référence de l'actif d'un fonds de référence enregistrant les mêmes variations de souscriptions et de rachats que le FCP Finaltis Titans.

Si, sur la période de référence, la performance du FCP (calculée coupon brut réinvesti) est positive et supérieure à la performance du fonds de référence, la part variable des frais de gestion internes représentera 15% de la différence entre la performance du FCP et la performance du fonds de référence si cette dernière est positive. En revanche, la part variable des frais de gestion internes représentera 15% de la performance du FCP si la performance du fonds de référence est négative.

Si, sur la période de référence, la performance du FCP est inférieure à la performance du fonds de référence, la part variable des frais de gestion internes sera nulle. Sur la période de référence suivante, la surperformance ne fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables, qu'une fois rattrapée la sous-performance accumulée au titre de la période de référence précédente (*high water mark*).

Si, sur la période de référence, la performance du FCP est négative, la part variable des frais de gestion sera nulle. Sur la période de référence suivante, la performance ne fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables qu'une fois rattrapée la performance négative de la période de référence précédente (*high water mark*).

Si, en cours de période de référence, la performance du FCP, depuis le début de la période de référence est positive et supérieure à la performance du fonds de référence calculée sur la même période, cette surperformance fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative.

Dans le cas d'une sous-performance du FCP par rapport au fonds de référence entre deux valeurs liquidatives et d'une performance négative, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Cette part variable ne sera définitivement acquise à l'issue de la période de référence que si, sur la période de référence écoulée, la performance du FCP est positive et supérieure à la performance du fonds de référence. Les rachats survenus en cours d'exercice donneront lieu à un versement anticipé pour leur quote-part de frais variables.

Ces frais seront directement imputés au compte de résultat du FCP.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrrages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Part FINALTIS TITANS A	Capitalisation	Capitalisation
Part FINALTIS TITANS I	Capitalisation	Capitalisation
Part FINALTIS TITANS R	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/06/2022 en EUR

	30/06/2022	30/06/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	33 648 299,38	27 975 600,49
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	7 497 799,28	12 170 767,65
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-10 449 492,71	-11 314 823,59
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	3 237 919,25	2 626 171,05
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 336 407,46	-871 920,04
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	1 299 913,32	2 623 651,73
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-3 732 934,28	-2 162 088,00
Frais de transactions	-72 717,09	-119 895,38
Différences de change	1 429 248,52	-682 634,86
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-6 039 862,88	3 595 066,02
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-4 246 299,18	1 793 563,70
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-1 793 563,70	1 801 502,32
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	115 251,96	-106 892,19
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-153 815,34	-269 067,30
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	269 067,30	162 175,11
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	28 950,25	-84 703,50
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	25 625 967,54	33 648 299,38

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	219 620,97	0,86
Change	7 036 054,94	27,45
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	7 255 675,91	28,31
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	3 716 343,86	14,50
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	3 716 343,86	14,50

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	3 471 195,20	13,55						
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							1 282 332,39	5,00
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							842 113,29	3,29
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	3 471 195,20	13,55								
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	1 282 332,39	5,00								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	842 113,29	3,29								
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 CHF		Devise 3 HKD		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	7 615 145,00	29,72	2 325 728,17	9,08	511 135,40	1,99		
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances	147 927,28	0,58						
Comptes financiers			85 836,64	0,33			197 497,34	0,77
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	5 658,64	0,02						
Comptes financiers	447 100,82	1,74	7,16					
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	7 255 675,91	28,31						
Autres opérations	3 716 343,86	14,50						

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/06/2022
CRÉANCES		
	Dépôts de garantie en espèces	141 014,88
	Coupons et dividendes en espèces	11 939,62
TOTAL DES CRÉANCES		152 954,50
DETTES		
	Frais de gestion fixe	24 042,22
	Autres dettes	5 658,64
TOTAL DES DETTES		29 700,86
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		123 253,64

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part FINALTIS TITANS A		
Parts souscrites durant l'exercice	78,120	101 106,55
Parts rachetées durant l'exercice	-1 113,000	-146 288,69
Solde net des souscriptions/rachats	-34,880	-45 182,14
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 209,113	
Part FINALTIS TITANS I		
Parts souscrites durant l'exercice	5 241,762	6 892 816,03
Parts rachetées durant l'exercice	-7 555,621	-9 863 976,39
Solde net des souscriptions/rachats	-2 313,859	-2 971 160,36
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	19 810,215	
Part FINALTIS TITANS R		
Parts souscrites durant l'exercice	4 173,486	503 876,70
Parts rachetées durant l'exercice	-3 664,489	-439 227,63
Solde net des souscriptions/rachats	508,997	64 649,07
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	12 931,030	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part FINALTIS TITANS A Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part FINALTIS TITANS I Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part FINALTIS TITANS R Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/06/2022
Part FINALTIS TITANS A Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 24 128,39 1,50
Part FINALTIS TITANS I Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 290 675,89 1,00
Part FINALTIS TITANS R Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 30 138,88 2,20

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Collatéral requis par Morgan Stanley 822 160 euros

Un compte de collatéral ouvert chez le dépositaire Caceis Bank est nanti au profit de la contrepartie d'instruments financiers à terme Morgan Stanley. Les liquidités en dépôt sur ce compte au 30 juin 2022 s'élèvent à 100 000 euros.

Le solde du collatéral n'est pas conservé sur un compte dédié à cet effet par la contrepartie Morgan Stanley. En conséquence, le fonds ne comptabilise pas distinctement ce collatéral qui est inclut dans les liquidités conservées par Morgan Stanley et Caceis Bank.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2022
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/06/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/06/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/06/2022	30/06/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	29 417,39	-88 197,05
Total	29 417,39	-88 197,05

	30/06/2022	30/06/2021
Part FINALTIS TITANS A		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-4 983,20	-10 783,68
Total	-4 983,20	-10 783,68

	30/06/2022	30/06/2021
Part FINALTIS TITANS I		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	50 033,29	-57 855,10
Total	50 033,29	-57 855,10

	30/06/2022	30/06/2021
Part FINALTIS TITANS R		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-15 632,70	-19 558,27
Total	-15 632,70	-19 558,27

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/06/2022	30/06/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-118 166,77	1 560 471,93
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	-118 166,77	1 560 471,93

	30/06/2022	30/06/2021
Part FINALTIS TITANS A		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-6 016,93	77 373,28
Total	-6 016,93	77 373,28

	30/06/2022	30/06/2021
Part FINALTIS TITANS I		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-106 727,37	1 412 648,34
Total	-106 727,37	1 412 648,34

	30/06/2022	30/06/2021
Part FINALTIS TITANS R		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-5 422,47	70 450,31
Total	-5 422,47	70 450,31

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/06/2018	28/06/2019	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022
Actif net Global en EUR	7 937 500,56	22 645 791,07	27 975 600,49	33 648 299,38	25 625 967,54
Part FINALTIS TITANS A en EUR					
Actif net	1 969 689,54	1 721 675,46	1 640 993,25	1 666 884,87	1 356 654,82
Nombre de titres	1 798,271	1 516,271	1 429,944	1 243,993	1 209,113
Valeur liquidative unitaire	1 095,32	1 135,46	1 147,59	1 339,94	1 122,02
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-14,37	47,23	72,80	62,19	-4,97
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,67	-3,04	-5,89	-8,66	-4,12
Part FINALTIS TITANS I en EUR					
Actif net	5 962 712,73	20 918 862,01	25 241 240,57	30 465 964,63	22 957 546,29
Nombre de titres	5 375,276	18 101,116	21 509,598	22 124,074	19 810,215
Valeur liquidative unitaire	1 109,28	1 155,66	1 173,48	1 377,05	1 158,87
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-13,91	47,93	74,35	63,85	-5,38
Capitalisation unitaire sur résultat	3,79	2,43	-0,56	-2,61	2,52
Part FINALTIS TITANS R en EUR					
Actif net	5 098,29	5 253,60	1 093 366,67	1 515 449,88	1 311 766,43
Nombre de titres	50,000	50,000	10 391,456	12 422,033	12 931,030
Valeur liquidative unitaire	101,96	105,07	105,21	121,99	101,44
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,43	4,37	6,72	5,67	-0,41
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,51	-0,92	-1,50	-1,57	-1,20

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Dépôts				
DEPOTFINALTIS300622	EUR	3 471 195,2	3 471 195,20	13,55
TOTAL Dépôts			3 471 195,20	13,55
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
SAP SE	EUR	7 250	630 242,50	2,45
VOLKSWAGEN AG-PREF	EUR	3 675	468 268,50	1,83
VONOVIA SE	EUR	8 000	235 200,00	0,92
TOTAL ALLEMAGNE			1 333 711,00	5,20
ESPAGNE				
INDITEX	EUR	15 000	323 850,00	1,26
TOTAL ESPAGNE			323 850,00	1,26
ETATS-UNIS				
AIR PRODUCTS & CHEMICALS INC	USD	2 000	458 756,20	1,79
ALPHABET- A	USD	311	646 461,14	2,52
AMAZON.COM INC	USD	5 140	520 716,71	2,04
APPLE INC	USD	3 040	396 441,05	1,54
BERKSHIRE HATHAWAY CL.B	USD	2 500	651 039,68	2,54
BOEING CO COM	USD	2 850	371 663,49	1,45
ESTEE LAUDER COMPANIES INC -A-	USD	2 700	655 865,13	2,56
GOLDMAN SACHS GROUP	USD	450	127 488,55	0,50
Meta Platforms - A	USD	2 790	429 118,18	1,67
MICROSOFT CORP	USD	2 680	656 528,42	2,57
NEWMONT CORP	USD	12 130	690 382,58	2,69
NVIDIA CORP	USD	2 400	347 020,22	1,35
PAYPAL HOLDINGS INC	USD	8 250	549 580,31	2,15
SALESFORCE INC	USD	2 610	410 868,37	1,60
TESLA INC	USD	499	320 523,25	1,25
WAL-MART IN COM USD0.10	USD	3 300	382 691,72	1,50
TOTAL ETATS-UNIS			7 615 145,00	29,72
FRANCE				
AIRBUS SE	EUR	3 300	305 085,00	1,19
AIR LIQUIDE	EUR	1 500	192 180,00	0,75
BNP PARIBAS	EUR	15 469	701 751,19	2,74
DASSAULT SYST.	EUR	14 000	491 610,00	1,92
ESSILORLUXOTTICA	EUR	3 500	500 150,00	1,95
HERMES INTERNATIONAL	EUR	400	426 800,00	1,66
KERING	EUR	980	480 298,00	1,87
L'OREAL	EUR	2 060	678 358,00	2,65
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	998	580 536,60	2,27
PERNOD RICARD	EUR	2 350	411 955,00	1,61
SAFRAN SA	EUR	3 000	282 630,00	1,10
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	5 100	575 790,00	2,25
TOTALENERGIES SE	EUR	7 617	383 668,29	1,50
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	EUR	2 685	130 625,25	0,51
TOTAL FRANCE			6 141 437,33	23,97

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ILES CAIMANS				
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	HKD	21 200	288 398,56	1,12
JD.COM INC - CL A	HKD	238	7 314,44	0,03
TENCENT HOLDINGS LTD	HKD	5 000	215 422,40	0,84
TOTAL ILES CAIMANS			511 135,40	1,99
PAYS-BAS				
ASML HOLDING NV	EUR	978	445 821,30	1,74
ING GROEP NV	EUR	42 360	399 497,16	1,56
TOTAL PAYS-BAS			845 318,46	3,30
SUISSE				
GEBERIT NOM.	CHF	350	160 400,35	0,63
GIVAUDAN-REG	CHF	150	502 986,65	1,96
NESTLE NOM.	CHF	4 500	500 918,97	1,95
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	CHF	1 800	572 748,52	2,24
SCHINDLER HOLDING AG	CHF	2 130	370 418,13	1,45
SGS STE GLE SURVEILLANCE NOM	CHF	100	218 255,55	0,85
TOTAL SUISSE			2 325 728,17	9,08
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			19 096 325,36	74,52
TOTAL Actions et valeurs assimilées			19 096 325,36	74,52
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI E	EUR	252	2 473 884,30	9,65
TOTAL FRANCE			2 473 884,30	9,65
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			2 473 884,30	9,65
TOTAL Organismes de placement collectif			2 473 884,30	9,65
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EC EURUSD 0922	USD	56	-142 750,86	-0,56
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-142 750,86	-0,56
TOTAL Engagements à terme fermes			-142 750,86	-0,56
Engagements à terme conditionnels				
Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé				
S&P 500 INDEX 07/2022 PUT 1400	USD	1 200	8 012,21	0,03
S&P 500 INDEX 08/2022 PUT 1200	USD	900	12 876,76	0,05
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			20 888,97	0,08
TOTAL Engagements à terme conditionnels			20 888,97	0,08

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Autres instruments financiers à terme				
CFD				
CFD MS STARBUCK 1230	USD	6 000		
MAT MS ACCNTR UN 123	USD	2 240		
MS BANK OF AMERICA I	USD	11 900		
MS ECOLAB 1230	USD	4 200		
MS MEDTRONIC 1230	USD	3 000		
MS NETFLIX IN 1230	USD	2 270		
MS PROCTER & 1230	USD	2 000		
MS STRYKER 1230	USD	1 500		
MS WALT DISNE 1230	USD	5 800		
TOTAL CFD				
TOTAL Autres instruments financiers à terme				
TOTAL Instrument financier à terme			-121 861,89	-0,48
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	149 870,7	142 951,83	0,56
TOTAL Appel de marge			142 951,83	0,56
Créances			152 954,50	0,60
Dettes			-29 700,86	-0,12
Comptes financiers			440 219,10	1,72
Actif net			25 625 967,54	100,00

Part FINALTIS TITANS R	EUR	12 931,030	101,44
Part FINALTIS TITANS I	EUR	19 810,215	1 158,87
Part FINALTIS TITANS A	EUR	1 209,113	1 122,02

7. ANNEXE(S)

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste cet investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Finaltis Titans
Parts I : FR0012649697
OPCVM géré par FINALTIS

Objectifs et politique d'investissement

Finaltis Titans a pour objectif de réaliser, sur la base de critères discrétionnaires, une performance supérieure à celle des marchés financiers actions, en particulier lors des périodes de tension où le recours à une couverture optionnelle structurelle permet d'amortir les mouvements de baisse, selon les prévisions de l'équipe de gestion, en contrepartie du paiement d'une prime.

L'indicateur de référence auquel peut être comparée la performance de l'OPCVM est un indice composite de marchés, défini à hauteur de 55% de l'Eurostoxx 50 net return index (code Bloomberg : SX5T), de 25% du S&P 500 net return index (code Bloomberg : SPTR500N), et de 20% de (€STER + 8.5 points de base).

L'indice Eurostoxx 50 net return index, publié par Stoxx Ltd, mesure la performance des actions de 50 sociétés de la zone Euro sélectionnées parmi les plus grandes capitalisations. La performance de l'indicateur inclut les dividendes détachés par les actions qui composent l'indicateur.

L'indice S&P 500 net return index, publié par Standard & Poors, mesure la performance des actions de 500 sociétés cotées sur les bourses américaines, sélectionnées parmi les plus grandes capitalisations. La performance de l'indicateur inclut les dividendes détachés par les actions qui composent l'indicateur.

L'€STER est le taux de référence du marché interbancaire de la zone Euro, calculé par la Banque Centrale Européenne à partir de données transmises par les principales banques de la zone Euro.

La comparaison avec l'indicateur de référence ne peut néanmoins qu'être indicative.

La stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement de Finaltis Titans a pour objectif de tirer profit d'une anomalie de marché dite «anomalie de qualité». Dans cette perspective, la Société de gestion s'attachera à sélectionner des valeurs qui devront répondre aux critères définis par l'équipe de gestion telles qu'une faible sensibilité aux cycles économiques, des positions stratégiques fortes et une visibilité en termes de croissance de résultats et de chiffre d'affaires. La stratégie vise également à la réduction des risques réputationnels liés au comportement en matière environnementale, sociale et de gouvernance pouvant avoir une incidence négative forte sur la valorisation des actifs intangibles de l'entreprise et en particulier sur la valeur de sa marque. La stratégie d'investissement comprendra deux volets : un volet principal constitué par la sélection de valeurs et un volet accessoire qui permet la gestion du niveau d'exposition au risque actions. Ces deux volets sont mis en œuvre de façon concomitante. La sélection des valeurs est effectuée en trois étapes combinant des approches quantitative, qualitative, financière et extra-financière, et de valorisation dont résulte un univers d'investissement composé de 80 à 100 valeurs issues d'un nombre limité de secteurs (l'agroalimentaire, les services aux entreprises, les équipements médicaux, etc...) et de thématiques (l'occidentalisation des modes de vie dans les pays émergents, le vieillissement de la population, etc...). La Société de gestion

s'attachera à limiter le risque de concentration par le biais de l'étude et de l'analyse des corrélations.

L'intégration des critères extra-financiers se matérialise autour de quatre axes : l'approche dite en "amélioration de note", le suivi des controverses, l'application d'une politique d'exclusion et d'une politique d'engagement. La note ESG moyenne pondérée du FCP doit être supérieure à la note moyenne de l'univers, après élimination des 20% des notes les plus faibles. Le taux de couverture sera au minimum de 90%. Les détails méthodologiques sont disponibles sur le site www.finaltis.com. L'analyse des controverses ESG des valeurs présentes ou candidates à l'univers Titans se base sur un flux d'information obtenu auprès de fournisseurs de données externe et indépendant. Le comité ESG de Finaltis peut décider de l'exclusion de la valeur après recommandation par les analystes ESG. Le FCP se conforme à la politique d'exclusion des valeurs controversées, spécifique à la gestion discrétionnaire de Finaltis, détaillée sur le site www.finaltis.com. Les valeurs présentant le risque ESG le plus élevé peuvent faire l'objet d'un processus d'engagement actionnarial. La politique de vote de Finaltis aux assemblées générales est détaillée sur le site www.finaltis.com. L'allocation en actions peut être réalisée indifféremment via des titres vifs, ou via des contrats dérivés listés ou de gré à gré (swaps) répliquant la performance d'actions européennes ou américaines, avec un portefeuille cible exposé à une fourchette de 40 à 70 valeurs. Les niveaux d'investissement et d'exposition maximum sont respectivement inférieurs ou égaux à 100%. Bien que la sélection de valeurs soit opérée sans contrainte de répartition géographique, le portefeuille du FCP se compose principalement d'actions européennes et nord-américaines. Il est investi à tout moment au minimum à concurrence de 50% en actions. Les titres sont conservés aussi longtemps que leur potentiel de croissance semble intéressant et que leur valorisation reste attractive selon l'analyse de la Société de gestion. Le niveau d'exposition au risque actions est en permanence géré par des opérations de couverture par le biais d'achat d'options de ventes (puts) sur indices et de vente ou d'achat de futures sur indices. Le niveau d'exposition du FCP au risque actions est compris entre 45% et 100%.

Finaltis Titans peut par ailleurs être investi :

- pour les seuls besoins de la gestion de ses liquidités, en Bons du Trésor (dans la limite de 50%).
- en OPC (dans la limite de 10%)
- en dépôts et liquidités conformément à la réglementation

Affectation des revenus : capitalisation des revenus

Durée minimum de placement recommandée : 3 ans

Conditions de souscription et de rachat : Liquidité quotidienne, centralisation des ordres de souscription et de rachat en J avant 12H00 pour exécution sur la base des cours de clôture en J. Règlement/livraison en J+2 ouvré. La valeur liquidative est calculée quotidiennement, à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris.

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de risque auquel le capital est exposé ainsi que le rendement du fonds. Son calcul est basé sur les variations quotidiennes de la valeur liquidative du fonds (volatilité historique depuis l'origine), et par défaut la première année, sur les variations quotidiennes de l'indice de référence (volatilité 256 jours ouvrés). Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de Finaltis Titans. La catégorie de risque associée n'est pas une garantie et pourra évoluer dans le temps. Les performances passées ne préjugent pas des

performances futures. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi n'est pas garanti. L'indicateur de risque de niveau 6 reflète principalement les risques issus d'une exposition aux actions.

Le risque important pour Finaltis Titans non pris en compte dans l'indicateur est le **Risque de contrepartie** :

Le FCP est exposé au risque de contrepartie résultant de l'utilisation de contrats financiers à terme négociés de gré à gré. Il s'agit du risque que la contrepartie avec laquelle un contrat a été conclu ne tienne pas ses engagements (livraison, paiement, remboursement...). Dans ce cas, la défaillance d'une contrepartie peut entraîner la baisse de la valeur liquidative du FCP.

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste cet investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Finaltis Titans

Parts R : **FR0013254067**

OPCVM géré par FINALTIS

Objectifs et politique d'investissement

Finaltis Titans a pour objectif de réaliser, sur la base de critères discrétionnaires, une performance supérieure à celle des marchés financiers actions, en particulier lors des périodes de tension où le recours à une couverture optionnelle structurelle permet d'amortir les mouvements de baisse, selon les prévisions de l'équipe de gestion, en contrepartie du paiement d'une prime.

L'indicateur de référence auquel peut être comparée la performance de l'OPCVM est un indice composite de marchés, défini à hauteur de 55% de l'Eurostoxx 50 net return index (code Bloomberg : SX5T), de 25% du S&P 500 net return index (code Bloomberg : SPTR500N), et de 20% de (€STER + 8.5 points de base).

L'indice Eurostoxx 50 net return index, publié par Stoxx Ltd, mesure la performance des actions de 50 sociétés de la zone Euro sélectionnées parmi les plus grandes capitalisations. La performance de l'indicateur inclut les dividendes détachés par les actions qui composent l'indicateur.

L'indice S&P 500 net return index, publié par Standard & Poors, mesure la performance des actions de 500 sociétés cotées sur les bourses américaines, sélectionnées parmi les plus grandes capitalisations. La performance de l'indicateur inclut les dividendes détachés par les actions qui composent l'indicateur.

L'€STER est le taux de référence du marché interbancaire de la zone Euro, calculé par la Banque Centrale Européenne à partir de données transmises par les principales banques de la zone Euro.

La comparaison avec l'indicateur de référence ne peut néanmoins qu'être indicative.

La stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement de Finaltis Titans a pour objectif de tirer profit d'une anomalie de marché dite «anomalie de qualité». Dans cette perspective, la Société de gestion s'attachera à sélectionner des valeurs qui devront répondre aux critères définis par l'équipe de gestion telles qu'une faible sensibilité aux cycles économiques, des positions stratégiques fortes et une visibilité en termes de croissance de résultats et de chiffre d'affaires. La stratégie vise également à la réduction des risques réputationnels liés au comportement en matière environnementale, sociale et de gouvernance pouvant avoir une incidence négative forte sur la valorisation des actifs intangibles de l'entreprise et en particulier sur la valeur de sa marque. La stratégie d'investissement comprendra deux volets : un volet principal constitué par la sélection de valeurs et un volet accessoire qui permet la gestion du niveau d'exposition au risque actions. Ces deux volets sont mis en œuvre de façon concomitante. La sélection des valeurs est effectuée en trois étapes combinant des approches quantitative, qualitative, financière et extra-financière, et de valorisation dont résulte un univers d'investissement composé de 80 à 100 valeurs issues d'un nombre limité de secteurs (l'agroalimentaire, les services aux entreprises, les équipements médicaux, etc...) et de thématiques (l'occidentalisation des modes de vie dans les pays émergents, le vieillissement de la population, etc...). La Société de gestion

s'attachera à limiter le risque de concentration par le biais de l'étude et de l'analyse des corrélations.

L'intégration des critères extra-financiers se matérialise autour de quatre axes : l'approche dite en "amélioration de note", le suivi des controverses, l'application d'une politique d'exclusion et d'une politique d'engagement. La note ESG moyenne pondérée du FCP doit être supérieure à la note moyenne de l'univers, après élimination des 20% des notes les plus faibles. Le taux de couverture sera au minimum de 90%. Les détails méthodologiques sont disponibles sur le site www.finaltis.com. L'analyse des controverses ESG des valeurs présentes ou candidates à l'univers Titans se base sur un flux d'information obtenu auprès de fournisseurs de données externe et indépendant. Le comité ESG de Finaltis peut décider de l'exclusion de la valeur après recommandation par les analystes ESG. Le FCP se conforme à la politique d'exclusion des valeurs controversées, spécifique à la gestion discrétionnaire de Finaltis, détaillée sur le site www.finaltis.com. Les valeurs présentant le risque ESG le plus élevé peuvent faire l'objet d'un processus d'engagement actionnarial. La politique de vote de Finaltis aux assemblées générales est détaillée sur le site www.finaltis.com. L'allocation en actions peut être réalisée indifféremment via des titres vifs, ou via des contrats dérivés listés ou de gré à gré (swaps) répliquant la performance d'actions européennes ou américaines, avec un portefeuille cible exposé à une fourchette de 40 à 70 valeurs. Les niveaux d'investissement et d'exposition maximum sont respectivement inférieurs ou égaux à 100%. Bien que la sélection de valeurs soit opérée sans contrainte de répartition géographique, le portefeuille du FCP se compose principalement d'actions européennes et nord-américaines. Il est investi à tout moment au minimum à concurrence de 50% en actions. Les titres sont conservés aussi longtemps que leur potentiel de croissance semble intéressant et que leur valorisation reste attractive selon l'analyse de la Société de gestion. Le niveau d'exposition au risque actions est en permanence géré par des opérations de couverture par le biais d'achat d'options de ventes (*puts*) sur indices et de vente ou d'achat de futures sur indices. Le niveau d'exposition du FCP au risque actions est compris entre 45% et 100%.

Finaltis Titans peut par ailleurs être investi :

- pour les seuls besoins de la gestion de ses liquidités, en Bons du Trésor (dans la limite de 50%).
- en OPC (dans la limite de 10%)
- en dépôts et liquidités conformément à la réglementation

Affectation des revenus : capitalisation des revenus

Durée minimum de placement recommandée : 3 ans

Conditions de souscription et de rachat : Liquidité quotidienne, centralisation des ordres de souscription et de rachat en J avant 12H00 pour exécution sur la base des cours de clôture en J. Règlement/livraison en J+2 ouvré. La valeur liquidative est calculée quotidiennement, à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris.

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← | → A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de risque auquel le capital est exposé ainsi que le rendement du fonds. Son calcul est basé sur les variations quotidiennes de la valeur liquidative du fonds (volatilité historique depuis l'origine), et par défaut la première année, sur les variations quotidiennes de l'indice de référence (volatilité 256 jours ouvrés). Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de Finaltis Titans. La catégorie de risque associée n'est pas une garantie et pourra évoluer dans le temps. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi n'est pas garanti. L'indicateur de risque de niveau 6 reflète principalement les risques issus d'une exposition aux actions.

Le risque important pour Finaltis Titans non pris en compte dans l'indicateur est le **Risque de contrepartie** :

Le FCP est exposé au risque de contrepartie résultant de l'utilisation de contrats financiers à terme négociés de gré à gré. Il s'agit du risque que la contrepartie avec laquelle un contrat a été conclu ne tienne pas ses engagements (livraison, paiement, remboursement...). Dans ce cas, la défaillance d'une contrepartie peut entraîner la baisse de la valeur liquidative du FCP.